

Compte-rendu
Du 1^{er} Conseil d'école des écoles élémentaire et maternelle Pérochon
15/10/2013 (17h30- 19h45)

Personnes présentes :

- Les enseignants : Mme Le Juge, Mme Monteil, Mme Pichelin, M. Garault, M. Marais
Mme Pidoux, Mme Paumet, Mme Maillefaud, Mme Grignon-Ebrard, Mme Huet.
- Les représentants de parents d'élèves :
Elémentaire : M. Mulard, M. Bouchet, Mme Baumann, M. Calot.
Maternelle : Mme Laidet, Mme André
- L'adjointe représentant la mairie : Mme Métayer
- La coordinatrice péri-scolaire : Mme Paynault
- La référente périscolaire à l'école élémentaire : Mme Robelin

Personnes excusées :

- Mme Parizot, IEN Niort Ouest
- M. Faucher, DDEN
- Mme Henry, RASED
- Mme Tardivel, Mme Thomas, Mme Wamalo représentants parents d'élèves (élémentaire-maternelle)

1. Présentation de la nouvelle équipe :

Les 2 écoles dépendent, dorénavant, de la Circonscription Niort Ouest dont l'Inspectrice est Madame Parizot.

Elémentaire :

- CP : Mme Le Juge /Mme Merlet (journée de décharge : tous les jeudis et 1 mercredi sur 4)
- CE1 : M. Garault
- CE2/CM1 : Mme Monteil
- CM1/CM2 : M. Marais/Mme Talineau (Complément de service les jeudis)
- Le dispositif « plus de maître que de classe », Mme Pichelin
- Le réseau d'aide : Maître E (Mme Henry), la psychologue scolaire (Mme Loti)
- L'équipe d'animatrice des APS : Roblin Stéphanie, Brunet Emilie, Marsac Delphine (animation et entretien) Géron Véronique, Trillaud Brigitte, Salzac Annie (entretien, surveillance cour et cantine)

Maternelle :

Enseignantes

- Mme Pidoux Elodie : TPS/PS et directrice
- Mme Huet Emeline : lundi et 1 mercredi sur 4
- Mme Grignon-Ebrard Aude : PS/MS
- Mme Paumet Céline : MS
- Mme Maillefaud Claire : GS

RASED :

- Mme Loti Muriel : psychologue scolaire
- Mme Henry Sylvette : maîtresse E

Il y a également 7 ATSEM (avec les temps partiels).

2. Résultat des élections :

Elémentaire :

Inscrits : 136 Votants :57 votes blancs/nuls :21 Quotient électoral : 9

Nom des représentants : M. Mulard ; M. Bouchet ; Mme Baumann ; Mme Tardivel (titulaires) ; M. Calot (suppléant)

Maternelle :

Nombre d'électeurs : 130

Nombre de votants : 65

% de participation : 50 %

Nombre de bulletins nuls ou blancs : 4.

Les représentants des parents d'élèves élus sont : Mme Laidet, Mme André, Mme Wamalo et Mme Thomas.

Les parents ont été aidés dans la procédure de vote, ce qui explique le peu de bulletins nuls ou blancs.

Le jour des élections, Mme Pidoux a rappelé aux parents présents l'importance de voter, d'où un taux de participation en augmentation.

3. Effectifs :

Elémentaire :

CP : 25 CE1 : 17 CE2/CM1 : 27 CM1/CM2 : 27 total : 96

Forte augmentation du nombre d'élèves sur l'école liée à une augmentation générale d'élèves sur la ville de Niort.

Maternelle :

Sont inscrits :11 TPS / 20 PS / 31 MS / 20 GS soit 82 élèves.

Répartition des 4 classes :

- TPS/PS : 21
- PS/MS : 19
- MS : 22
- GS : 20

4. Règlement intérieur de l'école maternelle et de l'école élémentaire :

Le règlement intérieur de l'école est établi à partir du règlement départemental des Deux-Sèvres. Celui-ci a été modifié en juin 2013. Nous devons remplacer l'ancien règlement.

Elémentaire :

Les changements portent sur les horaires/jours d'école, la répartition APC/APS, la création d'un conseil école/collège et d'un cycle CM2/6°, les dispositifs d'aide, le devoir de neutralité des agents du service public, les personnes responsables des élèves à la sortie de la classe, le registre de sécurité dans les écoles, la responsabilité des enseignants en situation de travail de groupe et l'accueil des stagiaires dans les écoles (en rouge sur le règlement).

Les paragraphes en vert sont soumis à discussion et au vote des participants :

- Le permis à points qui régle tous les temps de présence de l'élève à l'école (APS, cantine)
- L'interdiction des billes, cartes à jouer.
- L'interdiction des téléphones portables.

La communauté éducative vote pour (11 votes pour/11). Les parents proposent que tous les jouets soient interdits (8 votes pour/ 3 sans avis). Cette partie apparaîtra dans le règlement.

Maternelle :

Les points suivants sont à modifier :

- Les horaires et les jours d'école
- Il n'y a plus d'aide personnalisée. Des APC (activités pédagogiques complémentaires) sont maintenant proposées.

5. Projets et sorties pédagogiques :

Elémentaire :

- Activités sportives :

Voile/kayak	CM1/CM2	Septembre - Novembre
Tennis de table	CE2/CM1	Janvier- Mars
Escalade	CM1	Mars-Avril
Piscine	Cp – CE1	Mars- Juin
USEP	CM1/CM2	3 rencontres durant l'année scolaire

- Ecole et cinéma : les 4 classes sont inscrites sur le dispositif (3 films dans l'année).

Cycle II	Les petites z'escapades 42mn	Lundi 4 nov à 14h00	2€30 / élève
Cycle III	Pierre et le loup 45mn	Vendredi 8 nov à 9H30	2€ 30 /élève

Le 1^{er} film sera intégralement payé par la coopérative de l'école à tous les élèves.

- Projet chorale/musique baroque avec le cycle III : Le travail débuté, l'an passé avec « le festin d'Alexandre » continue. En plus de l'apprentissage de chants, il y aura un travail de théâtre. Un spectacle final présentera aux familles le travail réalisé le 14 juin 2014
- Mt'es dents : Action de sensibilisation sur l'hygiène bucco-dentaire auprès des CP et des CM1 en classe et sur les temps d'APS.
- Les 4 classes travailleront des chants en vue de la chorale de Noël (au CSC pour les parents d'élèves)

- Actions pédagogiques :

Cycle II	Le dispositif « plus de maitre que de classe » : de la co-intervention en CP et en CE1 (2/3 en CP ; 1/3 en CE1)
CE1	« MACLES » Aides massées tous les jours (45mn), pendant 3 semaines sur la lecture avec 3 adultes (enseignant de la classe, maitre sup, la maitre E)
CP	« MACLES » Aides massées 2x/semaine sur la lecture avec 3 adultes (enseignante de la classe, maitre sup, la maitre E)
Cycle II et III	« les inférences » : 1x/semaine (45mn) tous les élèves travaillent sur ce thème (implicite dans les textes). Début après les vacances de la Toussaint
Cycle II et III	Les 4 classes sont inscrites au concours des incorruptibles. Elles travaillent sur les livres pendant toute l'année. L'achat des livres est financé par la mairie.

- Le RASED

Maternelle :

A partir du mois de novembre, un projet sur les dangers domestiques commencera. Les enseignantes disposeront des affiches proposées par l'association de prévention de la MAIF durant trois semaines. Ce thème sera abordé principalement dans les domaines du langage (acquérir et réinvestir le vocabulaire de la maison et des objets, décrire une image, s'exprimer de manière compréhensible...) et de la découverte des objets (prendre conscience du caractère dangereux de certains objets).

A partir de janvier, des projets sur les animaux seront mis en place.

- Concernant les classes des TPS/PS, PS/MS et MS, ce thème sera centré sur les animaux et leur milieu de vie (animaux de la ferme et animaux sauvages). Une demande de subvention auprès de la mairie a été effectuée, essentiellement pour aider à financer les sorties à la ferme de la Mantellerie à Saint Pompain et au zoo de Mervent.
- La classe des GS travaillera essentiellement sur la découverte des oiseaux au fil des saisons. Des interventions de Mme Gossens du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres sont prévues, ainsi que des sorties dans le quartier et à l'observatoire du Cébron. Une demande de subvention auprès de la mairie a été effectuée, pour aider au financement des interventions.

Education à l'environnement en vue d'un développement durable : les classes participeront aux activités suivantes :

- papier recyclé pour les TPS/PS
- l'arbre et la couleur des plantes pour les MS
- mandala naturel et papier recyclé pour les GS

Une demande est en cours pour la classe des PS/MS car les dossiers étaient à remplir en juin. L'ouverture de la quatrième classe n'avait pas encore eu lieu.

Patinoire : les élèves de GS iront à la patinoire le mardi matin du 10 décembre au 18 février.

Equitation : les élèves de GS participeront à l'activité le jeudi du 10 avril au 26 juin 2014.

6. APC, APS et accompagnement éducatif :

Elémentaire :

APC	2x/semaine (lundi et jeudi) 30mn, le midi. Cycle III : soutien et du travail personnel (exposés visibles sur le site de l'école. Cycle II : soutien (débutera au retour des vacances)
APS	☆ Présentation des APS par Stéphanie ROBELIN, Référente APS
Accompagnement éducatif	<ul style="list-style-type: none">• Aide aux devoirs (lundi, mardi, jeudi) 16h/17h toute l'année• Activités sportives (USEP) Mardi et vendredi de 11h45 à 13h15 sur 1 trimestre (1^{er} oct. /20 déc.)



1 Présentation des APS par Stéphanie ROBELIN, Référente APS

Organisation générale des APS :

Rappel des horaires de l'accueil périscolaire.

Equipe de 6 personnes : 1 référente, 1 animatrice diplômée, 1 animatrice non diplômée et 3 surveillantes de cours et cantine.

Réunion chaque mois pour débriefer du mois passé. Un cahier de liaison se trouve dans le bureau afin de communiquer sur les faits produits. Concertation de 10 min chaque midi.

Chaque point du temps périscolaire est validé par le service de la direction de l'éducation à la mairie. La référente communique tous les jours ou presque avec la coordinatrice périscolaire et chaque fait se déroulant à l'école est de suite remonté par mail à cette dernière et réunions mises en place pour parler du fonctionnement, des projets...

Activités :

Les activités se déroulent pendant le temps de la pause méridienne, de 11h45 à 13h15, puis un temps « calme » est prévu de 13h15 à 13h35 et durant l'accueil du soir de 16h à 17h15.

Les activités sont réparties, au mieux, en fonction des demandes et attentes des enfants selon leur âge (activités manuelles, d'expression, de création et jeux et activités sportives). Le planning est fait pour chaque trimestre. Celui-ci est donc prévu jusqu'aux vacances de Noël, le vendredi 20 décembre 2013.

Points forts :

L'activité multisports, demandée par de nombreux enfants surtout par les plus grands, de CE2 à CM2 : découverte de différentes pratiques sportives, avoir des règles précises et jouer en équipe.

L'activité taekwondo a été beaucoup prisée aussi, mais le nombre de place n'étant que de 12 enfants, certains n'ont pas pu y participer.

Concernant les ateliers manuels, demandés surtout par les plus jeunes, CP et CE1, la création de BD est complète et fonctionne très bien. Les bijoux, en 1^{ère} heure du soir, sont très appréciés par les filles, de tout âge.

L'atelier « initiation jonglage » et « grands jeux » ont été beaucoup sollicités. En effet, ils apprennent des techniques simples pour fabriquer leur balles de jongle puis vont apprendre à les manier et pour les grands jeux, ils sont en équipe, ils découvrent des jeux peut être méconnus auparavant et cela les amènent à développer des tactiques de groupe.

Points faibles :

Il y a eu de faibles inscriptions pour les activités du soir, de 16h à 17h15. Certains ateliers ne comptent que 2 voire 3 enfants, comme les jeux de kermesse, ou les jeux d'expression.

L'atelier « sécurité vélo », prévu au départ le vendredi de 16h à 17h15, a été annulé dès la 1^{ère} semaine, ce qui a déçu de nombreux enfants. Cette activité a été remplacée rapidement par l'atelier « Graff », mené par une intervenante. Il y a encore peu d'inscrits, mais ceux qui ont participé à la première séance ont eu l'air ravi d'y être.

Intervenants :

Plusieurs intervenants sont présents chaque semaine :

Multisports : Camille, USEP, les mardis et vendredis

Taekwondo : Cyril Préau, Association Taekwondo Club Niortais, le jeudi

Eco- Animation : Denis, Ville de Niort, le jeudi

Graff : Agnès Brillatz, le vendredi

Projet commun avec l'école :

La ruche est de nouveau habitée par des abeilles et une nouvelle reine. Projet de production avec un groupe d'enfants d'une ruche en papier mâché avec ses abeilles tournant autour, qui restera sur l'école.

Concernant un projet avec l'APE, au 2^{ème} trimestre, des ateliers culinaires seront proposés sur le thème de Téciverdi : la migration. L'aide des parents et leur connaissance de certains mets seront demandés. Réflexion sur d'autres propositions.

Temps calme : Mise en place de temps calme sur le temps méridien :

Ce temps a été demandé par de nombreux parents l'année précédente. Il se déroule de 13h15 à 13h35. Au début de l'année scolaire, mise en place d'un planning d'activités calmes sur inscription, comme relaxation, dessins, scoubidous, coin lecture. Cela a fonctionné la 1^{ère} semaine mais pas ensuite.

Proposition d'un autre mode de fonctionnement sans inscription préalable, au choix sur le moment : un groupe scoubidou, un groupe dessins, mandalas et jeux de société, un groupe relaxation, musique douce, énigmes, histoires un groupe petits jeux.

Certains enfants le demandent, d'autres jamais. Tous les ballons et les jeux extérieurs sont enlevés mais beaucoup préfèrent rester entre eux pour jouer, discuter, faire des choses sans adultes près d'eux. Ils sont, toutefois, toujours sous la surveillance d'un adulte de l'équipe d'animation.

Complément de réponse en rouge hors conseil

[Idée de certains directeurs d'école retenue lors des réunions multi partenariales de constitution du Projet Educatif de Territoire \(mai/juin 2013\),](#)

Rappel des objectifs : mise en place d'un temps calme après une pause méridienne rallongée (2h) et avant la reprise des enseignements de l'après-midi (raccourcis de 30') afin de mettre les enfants dans des conditions optimales pour être réceptif rapidement aux apprentissages.

Mise en place : initiation du temps calme sur la fin du temps APS env 15-20' (mise en place d'atelier sur table, accès à la bibliothèque, relaxation), à prolonger sur le temps de prise en charge par les enseignants de 13h35 à 13h45.

2. Questions posées sur le Périscolaire et le rythme scolaire lors du conseil : intervention de Vanessa PAYNEAU, Coordonnatrice périscolaire Service Animation - Direction de l'Education Ville de Niort.

Questions d'un parent sur le temps calme : pourquoi ne sont-ils pas plus intéressés ? Pourrait-on les obliger à participer à un atelier ? Réponse : l'équipe d'animation essaye de les emmener vers un atelier tout en préservant ceux qui expriment le besoin de se retrouver non dirigé toujours sous la surveillance d'un adulte.

APS Maternelle - Retour d'une institutrice et de la directrice : la mairie n'a pas communiqué les mêmes infos quant aux classes qui ont la possibilité de participer aux ateliers. L'intervenant ne prenant que des grandes sections et a refusé les petits.

L'organisation générale des APS en maternelle

Organisation du 1er T : 2 Cycles de 3 séances par école 10 à 12 places par cycle. Roulement des activités et des jours par trimestre.

Tranche d'âge réservée : rappel qu'il n'y a pas d'exclusion des PS et MS, seulement une priorité au GS en cas de forte demande comme indiqué dans le flyer. Roulement des enfants à opérer sur les cycles.

Retour d'intervention : Contenus pédagogiques de l'intervenant d'Arts Visuels peu adapté aux enfants de maternelle de PS et MS.

Diffusion le 27/09/2013 des plannings APS maternelles aux parents par les ATSEM transmis par les coordonnatrices périscolaires et scolaires ou les référents périscolaires ou le chef du service Animation. Texte de présentation ci-dessous

« Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Ville de NIORT a souhaité organiser à partir du 1er octobre sur ses 19 écoles maternelles des activités périscolaires après la classe. Ces temps d'accueil facultatifs ont pour objectif de contribuer au développement personnel de l'enfant au travers de temps de loisirs collectifs ludiques et éducatifs.

Au cours de ce 1er trimestre, il est proposé par école deux cycles de 3 séances d'une activité sportive, musicale, ou plastique. Ces ateliers se dérouleront entre 16h30 et 17h15 et seront encadrés par des associations locales partenaires de la Ville.

En raison du nombre limité de places par atelier, il est demandé aux parents intéressés d'inscrire leur enfant auprès des ATSEM de l'école. Une feuille d'inscription affichée dans les locaux de la maternelle précisera la nature des ateliers, les dates des séances, le nom de l'association et le nombre de places. Une priorité sera donnée aux enfants de grande section.

Les tarifs appliqués correspondent aux tarifs de la première tranche horaire de garderie du soir sans supplément. »

Pour Pérochon maternelle :

Activité : Arts visuels - Photos

Association intervenante : Pommier Jacques

Calendrier séances : Lundis 7 et 14 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 9 décembre 2013

Pour info (Hors conseil d'école)

Rappel du contexte : en lien avec la réforme, construction du PEDT orientation vers les enfants d'école maternelles, nouveau dispositif mis en œuvre progressivement, 2013-2014 année d'expérimentation.

Adaptation du dispositif aux demandes des parents et aux besoins des enfants : augmentation du nombre de séance de 6 à 9/10 dès le 2ème trimestre, intervention de personnel municipal à étudier (ATSEM déjà bien occupé par leur mission, un renfort contractuel serait nécessaire dans la mesure où le taux d'encadrement souhaité est de 1 pour 10 en atelier contre 1 pour 20/30 en garderie) Rappel de Mme METAYE que cela représente également un coût supplémentaire),

Amélioration de la coordination et du suivi de ce dispositif : recrutement en janvier-février 2014 d'un 4ème coordonnateur périscolaire. Appel à candidature diffusé cette semaine. Il aura pour mission notamment de coordonner les APS sur les 19 écoles maternelles et les 3 écoles élémentaires de ZEP.

Salle motricité : la directrice souhaiterait une autre organisation de cette salle partagée actuellement avec le centre de loisirs. Réponse de Vanessa PAYNEAU: possibilité de mutualiser les espaces et le matériel et proposition de réorganisation entre la Directrice de l'école avec la directrice du Centre de loisirs Dalila ZEMOULI.

Dortoirs : alerte de la directrice maternelle sur le manque d'espace pour le temps de sieste. Mme METAYER a pris note et s'engage à relayer l'information auprès des services municipaux.

Maternelle :

Des APC (activités pédagogiques complémentaires) sont mis en place de 11h45 à 12h15. Les enseignantes prennent en charge des groupes de 3 ou 4 élèves, choisis en fonction des besoins identifiés et après l'accord écrit de la famille. Les enseignantes ont décidé que se soient des MS et des GS qui en bénéficient. Mme Grignon-Ebrard et Mme Paumet interviennent auprès des MS de leur classe respective ; Mme Maillefaud , Mme Huet et Mme Pidoux auprès des GS. Les activités proposées permettent un travail dans le domaine du langage.

7. Sécurité :

Elémentaire :

- L'exercice de PPMS a été réalisé le vendredi 27 septembre. Le scénario choisi a été le risque météo. Le matériel donné par la mairie (piles/scotch/mégaphone...) est stocké en salle de motricité. Une petite pharmacie premiers secours a été constituée et rangée en salle de motricité. Il faut reconstituer le stock d'eau. Qui doit acheter l'eau ? (mairie ou école ?) L'école ne dispose pas des clés pour accéder à la vanne de gaz/chaufferie et la fermer si nécessaire. La demande a été faite plusieurs fois sans obtenir de réponse.

Maternelle :

- Un exercice d'évacuation a été réalisé tel que le prévoit les textes. Il a fallu 2 min 15 pour que tous les enfants soient évacués, sachant que les adultes avaient été avertis de l'horaire exact.
- Un problème a été constaté lors de l'évacuation : les enfants de TPS et de PS se sont arrêtés aux vélos au lieu de rejoindre le lieu de regroupement. Mme Pidoux rappelle que l'installation d'un local à vélos (donné par l'école élémentaire) a été demandée depuis deux ans, ce qui pourrait éviter ce problème lors d'une éventuelle évacuation

8. Aménagements et travaux :

Elémentaire :

- Un panneau d'affichage pour l'école a été commandé depuis avril 2013. Il n'a pas encore été livré. Depuis cette date, l'école utilise celui du périscolaire. Il est difficile de partager un seul panneau qui commence à s'abîmer aussi.
- Des poubelles ont été demandées dans la cour depuis août 2013. Est-ce possible ? Si oui, quand seront-elles posées ?

- La cabane a vélo est toujours dans la cour de l'élémentaire. Elle a été cédée à la maternelle depuis presque 2 ans.
- La température dans les salles de classe est très importante dès qu'il y a du soleil. La mairie a évoqué plusieurs fois la possibilité de mettre un film protecteur sur les fenêtres. Qu'en est-il ? Quel est le coût financier ? Quelle autre solution peut être envisagée ?
- Un système de sécurité avait été demandé (type anti pince-doigt) sur la porte des toilettes filles et les portes (donnant sur l'extérieur) de la salle de motricité. Sur les 3 portes à équiper, seule la porte des toilettes a été réalisée. Quand l'équipement sera-t-il terminé ?
- Prévoir l'installation au fronton de l'école de la devise et des drapeaux français et européen.

Maternelle :

- Ouverture de la quatrième classe :
Mme Pidoux a été surprise de l'aide tardive (après l'ouverture effective) apportée par la mairie. Suite à cette ouverture, elle a fait parvenir une liste de matériel pour équiper la nouvelle classe le 13 septembre, notamment au niveau des coins jeux. La demande est restée sans réponse pour le moment.
- Absence d'eau dans les classes :

L'absence d'eau dans les classes soulève :

- Un problème d'hygiène (quand un enfant se mouche ou qu'un adulte mouche un élève il ne peut pas se laver les mains par exemple)
- Un problème d'organisation : une atsem est bloquée pour le lavage des mains des élèves des quatre classes durant la matinée, alors qu'elle pourrait aider les élèves au niveau des apprentissages.
- Grande salle à l'entrée :

Mme Pidoux souhaite une réflexion avec la mairie sur l'aménagement de la grande salle pour optimiser son utilisation. Cette salle a plusieurs fonctions : salle de motricité sur le temps d'école, garderie avant et après l'école et centre de loisirs le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires.

→ Le moment de motricité est difficile par manque de place, les enfants sont attirés par les jeux de dînette..., quand ils jouent avec les ballons ils roulent sous les tables de la garderie...

→ Il n'y a pas de place pour coucher les MS à l'heure de la sieste.

Il serait possible par exemple d'installer des tables pliantes le long des murs afin de gagner de la place...

Mme Métayer rappelle que durant les grandes vacances, les fenêtres du couloir ont été remplacées et des volets roulants ont été installés côté cour.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ces travaux qui apportent un réel confort.

9. Questions diverses :

- Les représentants de parents d'élèves demandent un tableau d'affichage supplémentaire pour la maternelle.
- Est-ce qu'il serait envisageable que le portillon soit fermé à clé durant les heures de classes (élémentaire) ?
Mme Le Juge rappelle que pour cela, il faudrait installer une sonnette (livraisons, enfants en retard, taxis pour les suivis d'élèves...) afin de permettre aux gens de se signaler. Il faudrait

qu'une personne aille ouvrir systématiquement. Elle devrait quitter sa classe à chaque ce qui est impossible. Il faudrait installer un interphone avec commande à distance.

- L'APE donne 75 € à l'école élémentaire.